



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Branche Prestataires de Service

Stop aux attaques indécentes !

Plusieurs organisations syndicales ont critiqué la CFDT pour avoir signé l'accord sur les salaires ! Facile quand on ne signe rien.

Ce n'est pas une habitude **CFDT** de répondre aux attaques d'autres Organisations Syndicales (OS).

Mais à ce stade, nous ne pouvons plus laisser dire n'importe quoi !

Les attaques indécentes et méprisantes de SUD sont inadmissibles et mensongères. Depuis quelques mois, cette OS pratique un dénigrement systématique qui, sous couvert d'une pseudo-défense de vos droits, prépare ses échéances électorales et souhaite entraîner les salariés de nos professions sur le terrain politique, au mépris total de la réalité des salariés dans les entreprises.



« La **CFDT** serait le complice du patronat et son allié le plus fidèle » !

Qui pourrait croire qu'en pratiquant la politique de la chaise vide et en sabotant systématiquement toutes les négociations, on puisse défendre l'intérêt des salariés déjà en difficulté !

Alors, oui, la **CFDT** n'attend pas une pseudo-révolution pour obtenir des droits. Sommes-nous satisfaits des avancées obtenues ? Jamais ! Pour autant, au quotidien, dans vos entreprises, les militants **CFDT** se battent, négocient et parfois signent des accords qui améliorent les conditions des salariés.

« La **CFDT** brade sa signature et fait le jeu des patrons ».

Encore une fois, qui fait le jeu des employeurs, ceux qui s'engagent et arrachent des augmentations, ou ceux qui vocifèrent et n'obtiennent jamais quoi que ce soit ?

Le constat est là ! En quelques années, la **CFDT** a obtenu plus de 8% d'augmentation sur la branche en se battant et en s'engageant. Et SUD dans le même temps ? Et bien ZÉRO ! Cherchez l'erreur !



L'énergie est à dépenser au profit des salariés, dans des discussions d'où doivent naître de nouveaux droits.

Privilégiant, le dialogue social, nous ne sommes pas un syndicat jouant sur la peur ou le misérabilisme !

La **CFDT** regrette vraiment d'avoir à perdre du temps et de l'énergie pour répondre à des attaques stériles.

La Fédération **F3C CFDT** ne peut pas laisser ses militantes et militants de terrain, qui donnent de leur temps et beaucoup d'eux même, se faire insulter et mépriser. Nous sommes fiers de leur travail et de leur engagement ; celui-ci est honnête et respectable. Jamais la **CFDT** ne se permettra de remettre en cause l'engagement des militantes et des militants d'autres OS.

Il semble que la confiance que les salariés nous accordent dérange. Pour autant, nous invitons toutes et tous à ne pas se tromper de combat.

F3C CFDT 47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19

mercredi 4 mai 2022



+33(0)1 56 41 54 00



f3c@f3c.cfdt.fr



f3c.cfdt.fr



F3C-Cfdt



@F3CCFDT

Ne pas jeter sur la voie publique

Pourquoi signer ?



Le salaire reste la reconnaissance de la contribution du salarié à la production de l'entreprise et de ses compétences.

L'entrée en vigueur de cet accord se fera, passé le délai nécessaire à la procédure d'extension qui permettra l'application à toutes et tous.

A la **CFDT**, la décision de signer, ou non, un accord, est prise par les adhérents, ceux qui sont dans vos entreprises.

Alors, si vous souhaitez prendre part à nos combats et nous l'espérons aux réussites qui en découlent, il reste de la place ! Rejoignez-nous !

Oui, le SMIC a augmenté au 1^{er} mai et cela impacte les 5 premiers coefficients de la grille. Mais l'accord salaires ne se résume pas qu'à ça !

Les augmentations bénéficieront également aux salariés qui ne touchent pas le SMIC ! Sans signature, les coefficients au-delà de 170 n'auraient pas eu d'augmentations du tout !

Retarder la signature aurait retardé son extension, et donc son application, beaucoup plus tard dans l'année.

En signant dès février et maintenant étendu, **l'accord sera applicable au 1^{er} juin 2022.**

Contrairement à ce qui s'écrit, la **CFDT** a obtenu l'ouverture d'une nouvelle négociation sur les minimas salariaux de la Branche en septembre prochain, comme sur d'autres sujets.

A l'écoute et dans l'intérêt des salariés, nous serons comme d'habitude force de proposition et il faudra que le dialogue social apporte les avancées attendues, tant sur le pouvoir d'achat que sur les autres sujets comme les conditions de travail, le télétravail ou la reconnaissance des compétences.

Première organisation syndicale dans la branche des Prestataires de Service, responsable, réaliste, force de propositions et à l'écoute des salariés !

Pour nous rejoindre, pour te renseigner, faire progresser tes droits dans ton entreprise, un interlocuteur : [ton représentant CFDT !](#)

F3C CFDT 47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19

mercredi 4 mai 2022



+33(0)1 56 41 54 00



f3c@f3c.cfdt.fr



f3c.cfdt.fr



F3C-Cfdt



@F3CCFDT